

# Les élus ont compté les voitures pour réclamer la déviation

**A** chacun sa technique : certains alignent des bâtons sur une simple feuille blanche, d'autres sont équipés d'un compteur manuel et appuyé à chaque passage. Mais tous avaient un même objectif : compter tous les véhicules (voitures ou camions) qui transitent par le hameau de Bel-Air à Fontenay-lès-Briis. Hier, de 6 heures à midi, cinq élus de la commune se sont postés à différents carrefours pour mesurer les flux de circulation sur cet axe très emprunté, la départementale 97. Il y a trente ans déjà, le conseil général a inscrit une déviation du hameau, mais, faute de budget — chantier évalué à 5 M€ — les travaux n'ont toujours pas commencé.

## 2 307 véhicules comptabilisés entre 6 heures et midi

« Entre 6 heures et midi, nous avons comptabilisé 2 307 véhicules circulant du sud vers le nord, détaille Léopold Le Compagnon, maire (SE) de Fontenay. Plus de 31 % du trafic provient d'Arpajon, 63 % de Saint-Maurice-Montcouronne et 6 % de Briis-



**FONTENAY-LÈS-BRIIS, HIER, 6 H 45.** Les élus de Fontenay, ici Thierry Degivry, se sont postés au carrefour de Bel-Air pour démontrer le bien-fondé d'une déviation. (LP/C.C.)

sous-Forges. Nous avons donc objectivement démontré que nous subissons une partie non négligeable de trafic parasite émanant de l'Arpajonnais. Le président de cette communauté de communes étant aussi

conseiller général (NDLR : *Pascal Fournier*), il devrait se sentir concerné et cela devrait le convaincre à faire avancer le dossier. »

Car, faute d'argent, le conseil général a demandé à la communauté de

communes du Pays de Limours de mettre aussi la main à la poche. « Mais ils nous réclament 1,2 M€, s'offusque Christian Schoettl, président (NC) de l'intercommunalité. Cela représente presque un quart de notre budget annuel, c'est impossible. »

Il faudra pourtant bien faire des efforts. Car le conseil général ne financera pas la totalité. « En avril, je présenterai en séance la révision du schéma directeur des voiries, annonce Pascal Fournier, vice-président du conseil général chargé des routes et président de la communauté de communes de l'Arpajonnais. Pour l'exercice 2011-2014, je dispose de 48 M€ de budget. Mais la déviation de Bel-Air ne verra le jour qu'à moyen terme, entre 2014 et 2020. L'Arpajonnais doit aussi effectivement s'investir dans le financement. Quant au comptage effectué, il viendra compléter celui réalisé à grande échelle par le département sur la D 97, la D 3 et la D 446, jusqu'aux Ulis. »